

Informations de base

2000/0062B(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Lutte contre les mines terrestres antipersonnel dans les pays tiers autres que les pays en développement Subject 6.10.03 Contrôle des armements, non-prolifération nucléaire 6.30 Coopération au développement	

Informations techniques

Référence de la procédure	2000/0062B(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 308 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/5/12621 AFET/5/14391